



**HAL**  
open science

# Fragilité et réversibilité du privilège migratoire. Le cas de femmes des classes supérieures algériennes et marocaines installées en France

Sofia Aouani

► **To cite this version:**

Sofia Aouani. Fragilité et réversibilité du privilège migratoire. Le cas de femmes des classes supérieures algériennes et marocaines installées en France. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2024, 40 (2-3), pp.81-101. 10.4000/12htx . hal-04745915

**HAL Id: hal-04745915**

**<https://hal.science/hal-04745915v1>**

Submitted on 6 Feb 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab



---

## Fragilité et réversibilité du privilège migratoire. Le cas de femmes des classes supérieures algériennes et marocaines installées en France

*Fragility and Reversibility of Migratory Privilege. The Case of Algerian and Moroccan Upper-class Women Living in France*

*Fragilidad y reversibilidad del privilegio migratorio. El caso de las mujeres argelinas y marroquíes de clase alta que viven en Francia*

**Sofia Aouani**

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/remi/26413>

DOI : 10.4000/12htx

ISSN : 1777-5418

**Éditeur**

Université de Poitiers

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 octobre 2024

Pagination : 81-101

ISBN : 978-23-81940-27-4

ISSN : 0765-0752

**Référence électronique**

Sofia Aouani, « Fragilité et réversibilité du privilège migratoire. Le cas de femmes des classes supérieures algériennes et marocaines installées en France », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 40 - n°2 et 3 | 2024, mis en ligne le 01 octobre 2024, consulté le 21 octobre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/remi/26413> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/12htx>

---



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

# Fragilité et réversibilité du privilège migratoire. Le cas de femmes des classes supérieures algériennes et marocaines installées en France

Sofia Aouani<sup>1</sup>

Conçue pour analyser les mobilités de style de vie du Nord vers le Sud réalisées par des sous-populations comme les retraité-es ou les jeunes saisonnier-es (Croucher, 2012), la notion de migration privilégiée est particulièrement mobilisée pour décrire les avantages comparatifs dont bénéficient certain-es émigré-es-immigré-es dans la maîtrise de leur trajectoire migratoire et de son contenu<sup>2</sup>. Elle constitue ainsi un préalable permettant d'étudier ce qui fonde la décision de quitter un espace pour en rejoindre un autre (Amit, 2007). Par distinction avec des migrations qualifiées d'« économiques » ou de « familiales », selon le titre de séjour obtenu et les caractéristiques sociales des immigré-es, la migration privilégiée est associée à une position dominante au regard d'un ou plusieurs rapports de pouvoir qui confère des formes d'autonomie, en particulier à l'égard des contraintes institutionnelles qui encadrent les déplacements internationaux. Pourtant, les privilèges associés à la détention d'une nationalité (Le Renard, 2019 ; Le Bigot, 2021), à un niveau élevé de ressources (Benson et O'Reilly, 2009) ou encore à une qualification (Wagner, 1998) peuvent être renforcés ou, à l'inverse défaits, en raison des relations asymétriques entre pays de départ et pays d'arrivée. Cet article entend contribuer à l'étude des relations entre inégalités et hiérarchies sociales en migration par l'introduction de la dimension temporelle qui permet d'interroger la constitution et les conditions de maintien dans le temps d'un privilège migratoire.

La prise en compte de la pluralité des rapports sociaux dans lesquels s'inscrit la migration a contribué à mettre au jour le caractère ambivalent de la migration privilégiée et, ce faisant, à réinterroger les positions de domination (Pease, 2010 ; Lundström, 2014). Ainsi, être une femme en couple hétérosexuel expatriée à Abu Dhabi peut conduire à une réassignation au domestique (Cosquer, 2020). De même, les espoirs d'échapper à des formes de minoration et de discrimina-

---

1 Sociologue, postdoctorante, Sciences Po, CNRS, CSO, Paris, France ; membre de l'Institut Convergences Migrations ; sofia.aouani@outlook.com

2 Je remercie Claire Cosquer, Kévin Mary, Pauline Vallot et Gaspard Sénéchal ainsi que les évaluateurs et évaluatrices anonymes de la revue de leurs avis et suggestions de modifications, qui ont nettement permis d'améliorer cet article.

tion raciales pour des expatrié·es à Dubaï venu·es de France peuvent être déçus par la confrontation à de nouvelles catégorisations fondées sur le passeport ou d'autres hiérarchies raciales (Le Renard, 2019). C'est dans la lignée de ces travaux qui interrogent les conditions qui forgent l'accès à des avantages structurels dans le franchissement de frontières nationales et sociales que se place l'article. Pour cela, il procède à une inversion temporaire des termes couramment utilisés dans la littérature pour préférer le concept de privilège migratoire à celui de migration privilégiée. Le renversement de l'adjectivation présente plusieurs intérêts. Par rapport au schéma dual qui oppose migration privilégiée et migration défavorisée et conduit à réifier le type et la quantité de ressources disponibles, la notion de privilège migratoire porte une attention à la façon dont les avantages migratoires sont constitués et transformés par et dans la migration. La perspective diachronique montre ainsi que si le privilège migratoire se caractérise au moins au début par une forme d'insouciance à l'égard des conditions relatives à l'accumulation et à la conversion des ressources en contexte transnational, il fait progressivement l'objet d'un travail actif de consolidation d'autant plus important que l'installation à l'étranger devient quasi définitive et présente un risque de déclassement. Dès lors, les ressources décisives et les configurations favorables à l'émigration ne sont pas toujours celles qui permettent le maintien d'un statut privilégié dans le pays d'arrivée. Ce faisant, le concept de privilège migratoire permet d'élargir la portée de l'analyse à travers l'étude de migrations Sud-Nord tout en tenant compte de l'asymétrie fondamentale entre les espaces nationaux. Enfin, il évite l'homogénéisation au sein des groupes favorisés pour être attentif à la façon dont opère le privilège en fonction des rapports sociaux de sexe ou de race et réintégrer les migrations dans une sociologie générale de la stratification.

Pour restituer la complexité de la constitution et du maintien dans le temps du privilège migratoire, cet article mobilise les trajectoires de Nour et Yasmine nées, respectivement, en 1960 en Algérie et en 1964 au Maroc, dans des familles dotées en capitaux économiques, sociaux et culturels, et installées en France métropolitaine dans la seconde moitié du XXe siècle. La comparaison de cas a priori typiques d'une reproduction sociale en contexte transnational pour des fractions sociales supérieures dans leur pays d'origine et atypiques des immigré·es maghrébin·es en France (Sayad, 1999) présente l'intérêt de tenir compte du caractère dynamique et relatif de l'avantage migratoire selon les rapports sociaux et sphères de la vie sociale qui sont considérés (Bidet, 2018). La reconstitution de trajectoires sociales longues — et non pas seulement la comparaison au point de départ et au point d'arrivée — montre l'évolution et l'hybridation des motivations (qualité de vie, loisirs, études, travail, sociabilité), des avantages (économique, culturel, social, administratif) et des effets de la migration sur la position sociale initiale (maintien, ascension, déclassement). Derrière une installation durable en France qui prend toute l'apparence d'une intégration économique et culturelle réussie (Bonjour et Duyvendak, 2018), l'article restitue la variation des stratégies mises à l'œuvre pour entretenir le privilège migratoire.

### Encadré 1 : Méthodologie et enquête

Le matériau mobilisé dans cet article est issu d'une recherche doctorale consacrée aux trajectoires migratoires et professionnelles de femmes immigrées d'Algérie, du Maroc et de Tunisie, et installées en France métropolitaine dans la seconde moitié du XXe siècle. La recherche repose sur la combinaison des méthodes qualitatives et quantitatives et l'articulation des raisonnements statistique et ethnographique. Un premier pan de matériau est constitué par une enquête menée entre 2018 et 2022 par entretiens, longs et lorsque possible répétés, réalisés auprès de vingt-six enquêtées au recrutement social varié, mais toutes installées dans le sud-est de la France entre les années 1950 et 2000. Les entretiens ont été complétés par des échanges plus informels et des observations menées au sein des familles ou lors de moments de sociabilité. L'enquête statistique Trajectoires et Origines 1 (TeO), administrée par l'Ined et l'Insee en 2008-2009, a également fait l'objet d'une exploitation approfondie afin d'objectiver les situations migratoires et professionnelles des femmes immigrées du Maghreb. L'enquête TeO confirme le caractère exceptionnel de l'origine sociale de Nour et Yasmine : sur l'ensemble des femmes immigrées d'Algérie, du Maroc et de Tunisie de l'enquête (N = 985), 7 % ont un père exerçant comme cadre ou profession intellectuelle supérieure alors que 53 % d'entre elles ont un père ouvrier. L'étude de cas proposée dans l'article vise donc à interroger par les marges le pouvoir heuristique de la notion de privilège migratoire afin d'en spécifier les conditions de validité (Hamidi, 2012) pour des élites, féminines, issues d'anciens pays colonisés. D'une origine sociale favorisée, la similarité des positions sociales pré-migratoires et post-migratoires de Nour et Yasmine permet une attention aux différences importantes qui les séparent de leurs homologues de migration dont le déplacement en France s'effectue le plus souvent avec moins de ressources. La comparaison de leurs carrières migratoires (Martiniello et Rea, 2011), a priori similaires en plusieurs points, est également l'occasion de s'intéresser aux petites différences (Burawoy, 1998) en termes de structure d'opportunités, de caractéristiques individuelles (taille et position dans la fratrie, contextes national et local d'origine, motif initial au départ, situation conjugale) ou de réseaux de relations susceptibles de produire, perpétuer ou entamer les hiérarchies initiales et la réussite du projet migratoire. Parce que la collecte du matériau qualitatif n'a pas été effectuée suivant une procédure d'échantillonnage aléatoire, elle ne permet pas de généraliser par la représentativité statistique (Passeron et Revel, 2005). En revanche, l'étude de cas présente le double avantage de la parcimonie et de la contextualisation détaillée (Gros, 2017) qui autorise à réfléchir à la généralité des processus étudiés (Passeron, 1995 ; Weber, 1995), à savoir la constitution et le maintien du privilège migratoire.

## L'international au cœur des stratégies familiales de reproduction des privilèges sociaux

Au-delà de l'aspect mémoriel, transmis par des histoires racontées ou des photographies que les enquêtées sont promptes à partager à leur tour au cours de l'enquête, elles sont elles-mêmes très tôt socialisées aux déplace-

ments notamment par le biais de voyages réalisés dans leur pays d'origine ou à l'étranger. À travers ces expériences, c'est à la fois des connaissances et des pratiques qui sont acquises, mais également « tout un rapport au monde qui s'expérimente » (Lahire, 2019 : 894), caractérisé par une familiarité avec la langue, avec les espaces et avec le déplacement même (Authier *et al.*, 2022). L'encadrement préparateur mis en place par les parents permet aux filles de développer leur autonomie (sous surveillance parentale) dans un espace étendu et non réductible à l'espace local (Rivière, 2017 : 77).

### **Une socialisation aux déplacements précoce et anticipatrice**

Les voyages réalisés aux plus jeunes âges au sein du pays forgent un rapport particulièrement positif à l'histoire et à la culture nationales. En plus de façonner un goût pour la mobilité, ils sont aussi l'occasion d'un apprentissage pratique de la mobilité.

Pour Nour qui a vécu pendant ses six premières années auprès de sa grand-mère à Constantine avant de retrouver ses parents à Annaba, près de la mer, à 150 kilomètres de là, les séjours auprès des grands-parents réalisés chaque année sont l'occasion d'en apprendre plus sur sa famille en même temps que sur le pays. Du côté maternel, elle est originaire d'une famille agricole kabyle. Son grand-père né à Guelma, commune agricole située à proximité de la frontière tunisienne, est scolarisé jusqu'au lycée, en français, et devient traducteur-interprète auprès de plusieurs tribunaux du pays. La mère de Nour naît à Constantine. À la fin de ses études primaires, elle se marie et prend en charge le travail domestique de la maisonnée. Son père est issu d'une famille de notables établie à Batna. Après avoir occupé plusieurs emplois salariés, il crée une entreprise de transport à Annaba où la famille de Nour s'installe durablement. Jeune étudiante, elle poursuit sa socialisation à la mobilité géographique en participant aux mouvements étudiants qui se déroulent entre 1978 et 1980 : elle parcourt les campagnes algériennes avec des camarades de l'université pour expliquer et promouvoir la transformation de la production agricole aux paysans. Ces premières mobilités sont complétées par des voyages réalisés notamment en France avec ses parents, auprès de membres de sa famille ou d'amis déjà installés. À travers toutes ces expériences, Nour développe un rapport cultivé au voyage.

Pour Yasmine, les visites aux grands-parents maternels intègrent dès le départ le cadre international puisque les parents de sa mère résident au Royaume-Uni. Mais ces séjours sont aussi l'occasion de la mise en place de bien d'autres pratiques éducatives de la part de ses parents et dont les effets ne s'expriment jamais si bien que lorsqu'ils sont complètement effacés par leurs enfants pour qui le franchissement des frontières apparaît comme naturel. Ainsi, lorsque je lui demande si elle appréhendait de se rendre en France pour y effectuer ses études, Yasmine se rappelle :

*« Chaque fois qu'on allait au Royaume-Uni, j'ai oublié de te dire, on partait en voiture. Donc on faisait une semaine toute l'Europe et on visitait tous les pays d'Europe et à chaque fois on faisait un trajet différent. Avec un passage une semaine à Paris parce que pour mes parents Paris c'est la capitale du monde donc mon père... Mon père, c'est un Parisien dans l'âme, il te connaît les rues de Paris, des quartiers, c'est hallucinant !*

*Avec la mémoire qu'il a. T'es là, tu te dis "mais comment il se rappelle de...". Tous les quartiers, tous les machins, tous les... Les quartiers où il a habité, c'est hallucinant. Donc Paris c'était... Saint-Germain, Saint-Germain-des-Prés c'était LE quartier général où on se retrouvait pendant une semaine chaque année. Et donc moi j'adorais Paris, évidemment, je voyais Paris sous l'angle avec mes parents, les amis de mes parents, les copains, copines de mes parents. »*

Outre les récits de l'histoire parentale (rencontre et vie à Paris), elle effectue régulièrement avec ses parents des séjours dans la capitale française, dans le cadre de voyages au cours desquels ils entretiennent une sociabilité ancrée dans les franges cultivées et militantes parisiennes, et effectuent de nombreuses activités culturelles. Elle y acquiert une familiarité matérielle et culturelle et un goût pour les lieux : elle parle à leur sujet de « pèlerinages » dans ce qui constitue pour ses parents « la capitale du monde ». Se dessine une géographie symbolique de la France et du monde où Paris occupe une place centrale. Elle y identifie des lieux précis, comme le café où se sont rencontrés ses parents ou le quartier Saint-Germain, « quartier général » de la famille qui s'y rend tous les ans pendant une semaine, et y associe les retrouvailles avec les ami-es de ses parents. À cela s'ajoute la traversée en voiture, du Maroc vers le Royaume-Uni, qui constitue chaque fois des occasions de visiter des régions d'Europe différentes. Au-delà de la dimension récréative, on peut voir ces voyages comme des moyens pour les parents de Yasmine de transmettre un capital culturel ajusté à des stratégies de scolarisation à l'international et, plus précisément, en France et qui coïncident avec sa scolarisation au lycée français de Casablanca.

Les enquêtées sont en effet scolarisées dans des établissements en langue française, privés et payants, au moment où les politiques nationales favorisent l'arabisation de l'enseignement (Chariet, 2014). La scolarisation dans ces écoles, souvent réservée aux membres des classes supérieures locales et internationales, répond à une stratégie de placement de la part des parents. Dans ces lieux, les enquêtées fréquentent les jeunes favorisées qu'elles retrouvent à l'extérieur par l'entremise des parents et, pour beaucoup, en émigration. Pour Yasmine, c'est le choix de la filière davantage que l'émigration en elle-même qui constitue l'objet de questionnements importants :

*« Tous mes cousins, cousines, c'était... ils ont étudié au lycée français donc la voie naturelle c'était de continuer les études en France puis après les gens revenaient. »*

La formation est le lieu de promotion de l'étranger, notamment de la France : les cours y sont délivrés en français, l'histoire et la géographie apprises sont celles de la France, les étudiant-es participent au concours général des lycéen-nes. De surcroît, à cette période l'inscription dans ces établissements facilite l'accès aux formations du supérieur en métropole : les lycées français à l'étranger sont affiliés à l'académie de Bordeaux, ce qui fournit un accès immédiat aux inscriptions dans les établissements d'enseignement supérieur français. Dans ces circonstances, le détour par l'étranger pour y réaliser ses études supérieures avant une installation professionnelle dans le pays de départ fait figure de rite de passage quasi obligé et partagé avec l'ensemble des membres de la génération des enquêtées à position sociale équivalente ce qui atténue dans les discours l'impression de franchissement de frontières.

## Une émigration provisoire en héritage familial

Les femmes issues des classes supérieures algériennes et marocaines ont souvent une connaissance détaillée et a priori de ce que représente l'émigration en France. Les voyages réalisés par d'autres membres de leur famille qui les ont précédées sont l'objet de mises en récit et de transmission qui visent d'une part à orienter le contenu souhaitable des migrations, à savoir une émigration culturelle, et d'autre part à en imposer la finalité, c'est-à-dire le retour quelle que soit la durée de l'émigration. Les réseaux de relations nourrissent un imaginaire migratoire (Debonneville, 2019) en réduisant l'altérité associée à l'étranger et en alimentant des espoirs importants en migration.

Les enquêtées succèdent à la génération de leur père et de leurs oncles, soit principalement les hommes de leur famille, partis réaliser une partie de leurs études en France. Pour les enquêtées situées du côté du pôle culturel des classes supérieures, les exemples de migrations à disposition mêlent motifs politiques et culturels (Karady, 2002 ; Geisser, 2013). Yasmine est née à Casablanca en 1964 dans une famille de la bourgeoisie marocaine. Si l'on suit les motifs administratifs officiels, son installation en France en 1982 renvoie à une migration estudiantine, puisqu'elle entre sur le territoire national pour s'inscrire à l'université. En pratique, son départ du Maroc au moment des études supérieures s'explique par les relations entretenues par ses parents avec la France. Son père, aujourd'hui retraité, est issu d'une grande dynastie de Rabat, très engagée dans la lutte pour l'indépendance. Trois ans avant l'indépendance, il part pour la région parisienne pour y effectuer sa scolarité lycéenne. Il poursuit ensuite des études de droit à Paris où il rencontre sa conjointe, une Anglaise, qui vit et travaille alors à Paris. Peu de temps après, ils s'installent tous les deux au Maroc. Par sa mère, Yasmine dispose ainsi d'un passeport anglais qui est la manifestation d'une ressource documentaire particulièrement favorable à la mobilité et caractéristique des élites en particulier européennes et nord-américaines (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2007). Le parcours du père de Yasmine renvoie aux stratégies de reproduction d'une bourgeoisie où les études à l'étranger servent à accumuler un capital scolaire très rentable sur le marché du travail dans le pays de départ (Wagner, 2010). Au moment du retour, il acquiert par ses diplômes une position de cadre-dirigeant dans une grande entreprise internationale. Dans le même temps, il s'agit d'une stratégie de contestation de l'ordre politique par des membres d'une bourgeoisie opposée au pouvoir politique en place, colonial pour les grands-parents paternels de Yasmine puis monarchique pour son père. Pour ces militant-es, le statut de la France est ambivalent : si elles et ils s'opposent à l'ingérence politique de la France dans leur pays, l'espace national français fournit des lieux de formation, de loisirs, de socialisation et d'activités militantes, parfois de refuge politique.

Dans le cas algérien, le statut du territoire métropolitain est plus ambivalent encore. En effet, à partir du début de la guerre d'indépendance algérienne en 1954, la répression à l'égard des militant-es est telle que la mobilité — qu'elle soit nationale ou internationale — est souvent impérative pour échapper aux effets des opérations militaires. L'émigration vers la métropole est dès lors progressivement constituée en « second front », de composition sociale variable, d'opposition à la guerre entamée. Partir pour la métropole, alors que la présence française est précisément ce contre quoi s'insurgent les Algérien-nes,

permet de protéger sa vie (et celle des membres de sa famille), de se réserver des moments de repos, de rejoindre un lieu de combat, d'entretenir et de faire le lien entre réseaux militants pour assurer leur coordination (Stora, 2005). Pour nombre d'émigré-es, notamment issu-es d'un monde rural bouleversé par les déplacements et les regroupements de population mis en œuvre par l'État colonial<sup>3</sup>, le départ est aussi ce qui permet de continuer à travailler. Les parents de Nour sont concernés par ces mobilités. Née à Constantine en Algérie en 1960, quatrième d'une fratrie de six enfants, Nour vit jusqu'à ses six ans auprès de sa grand-mère maternelle, à distance de ses parents. Le père de Nour, dont le frère est monté au maquis, et qui est lui-même engagé dans la guerre d'indépendance aux côtés du Front de libération nationale doit quitter l'Algérie pour échapper à la répression tandis que leurs enfants sont répartis au sein de la famille restée sur place — qui ne peut pas ou ne souhaite pas partir.

Dans ces contextes nationaux, l'émigration estudiantine de Yasmine et de Nour vers la France doit se comprendre au regard d'une histoire familiale reçue en héritage. Pour l'ensemble des enquêtées à position sociale équivalente, l'émigration sert un but, culturel et politique, dont la finalité est localisée dans le pays d'origine : il ne s'agit pas de quitter définitivement le territoire, mais de suivre l'exemple des générations antérieures qui réalisent un détour par l'étranger avant de se réinstaller durablement au pays.

## **L'émigration comme détour de reproduction d'une position de classe et de sexe**

L'impératif du retour est omniprésent dans les récits des interlocutrices et donne à voir une autre version du mythe du retour déjà étudié au sein des classes populaires (Sayad, 1977 ; Bidet, 2021). En cela l'émigration étudiante, y compris lorsqu'elle dure de nombreuses années en raison de scolarités longues, est pensée comme temporaire. Cela s'explique d'une part en raison des gains associés au retour et, d'autre part, par une socialisation familiale et politique de renforcement (Darmon, 2006), qui vise plus ou moins explicitement à fixer le désir de revenir, désir dont la mise en œuvre se décline différemment selon le genre.

### **L'encadrement des mobilités élitaires : le double privilège social à l'émigration et au retour**

L'émigration élitaires de Nour et Yasmine est comparable aux années à l'étranger de la jeunesse française favorisée combinant études, travail et loisirs (Wagner, 2007). Cependant, cette insouciance affichée ne doit pas faire oublier que l'émigration en France est l'objet d'un encadrement complet de l'installation des

---

<sup>3</sup> Dans le contexte de la guerre d'indépendance, les autorités françaises mettent progressivement en place des camps de regroupement sur l'ensemble du territoire algérien. L'objectif est double. Il s'agit d'une part, de limiter le soutien en renseignements et en vivres apporté par la population aux membres de l'Armée de libération nationale (dont certain-es ayant pris le maquis dépendent dans leur survie du ravitaillement local) (Stora, 2011). D'autre part, le regroupement en camp permet des actions pour susciter le ralliement de la population à la France. Dans les deux cas, la politique menée recherche l'affaiblissement du mouvement de résistance. Elle produit dans les faits une crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie (Bourdieu et Sayad, 1977).

immigrées temporaires. En effet, le départ vers la France ne se fait pas n'importe où sur le territoire métropolitain, mais auprès de membres de la famille qui sont susceptibles de les accompagner et d'atténuer les difficultés éprouvées du fait de l'éloignement. Cet encadrement permet aussi de veiller à la réussite des objectifs visés par la migration, à savoir la reproduction d'une position sociale qualifiée dans le pays d'origine.

Au moment de son installation en France, Yasmine qui effectue le voyage en avion, est accompagnée de deux membres de sa famille et rencontre un ami de son père qui prend le même vol et lui propose son aide :

*« J'y étais jamais allée [dans la ville où elle s'apprête à commencer ses études supérieures]. Donc l'organisation, c'est qu'on partait pas seules. Ma tante nous emmenait, moi et la cousine éloignée qui commençait aussi ses études en France et on est parties donc toutes les trois. On a fait un Casa[blanca]-Genève. Donc on débarquait à Genève et après on prenait le train, le... Y avait un bus normalement qui nous emmenait ensuite.*

*Sauf qu'on monte dans l'avion, puis je vois un monsieur, qui fait l'aller-retour, qui était en première classe et qui venait et qui regardait donc il se présente, il m'a dit : "Voilà, je suis un ami de votre papa". Il avait rencontré mon père [à l'aéroport] qui lui a dit : "Ben il y a ma fille qui prend le vol, qui va faire ses études en France". Il fait : "Ah elle est dans l'avion, ben pas d problème j'vais la reconnaître si elle te ressemble". Et donc du coup ce gars il habitait à Genève, c'est un homme, un businessman. Il habitait à Genève, il me dit : "Ben j'vous emmène à la gare". Le taxi attendait, le taxi a pris [nos] six valises [rires]. Nous on est montées dans la Rolls-Royce. On n'a pas porté un seul bagage [rit toujours].*

*Ben il nous a emmenées à la gare, il a acheté les billets de train, il n'a pas voulu qu'on les paye. Le gars du taxi, il lui a dit : "Vous leur montez les valises dans le train et tout". Et on est parties. Alors déjà on était estomaquées [rires], tu sais, d'aller en France et tu te retrouves dans une Rolls-Royce. J'appelle mon père le soir, j'lui fais : "Mais c'est qui ce mec ?" [rire]. "C'est qui ce mec ?". Il me dit [en reprenant une voix très calme] : "Ben tu sais c'est le mec, ce mec-là, c'est le frère de machin" une nana que je connais, chez qui j'avais été à Amsterdam passer quinze jours de vacances. »*

La difficulté de l'éloignement est atténuée par la présence de sa tante qui connaît la ville où Yasmine fait ses études. Elle s'installe aussi en colocation avec sa cousine. Mais au moment du départ, elle mesure surtout l'efficacité de son capital social par la rencontre d'une connaissance lointaine, mais mobilisable et mobilisée pour accompagner son émigration (Granovetter, 1973). Quoique présenté comme un hasard par l'enquêtée, cet épisode est au contraire révélateur de l'étendue du réseau de relations à disposition (Bourdieu, 1980 ; Massey, 1999). Il confirme son appartenance à un groupe solidaire et qui (lui) donne une image valorisée, aussi bien objectivement que symboliquement, de son émigration. Au moment de l'installation, l'encadrement préparateur mis en place par les parents et qui permet que l'émigration aille de soi est redoublé d'une logique protectrice qui repose sur la mobilisation d'intermédiaires dans la gestion des déplacements des enfants (Rivière, 2017 : 77-78).

Dans le cas de migrations Sud-Nord par des membres des élites de leur pays, les activités transnationales sont néanmoins, et à l'instar de fractions moins dotées, affectées par l'asymétrie économique entre espaces nationaux. Lorsqu'elle s'installe à Paris, Nour est âgée de vingt-cinq ans et elle rejoint sa grande sœur déjà installée à Paris. Le voyage, entrepris sans projet particulier, exprime la distance

à la nécessité et les ressources dont elle dispose — sociales par sa sœur, économiques et en termes de dispositions culturelles par ses parents. À son arrivée, elle doit toutefois travailler pendant une année car les ressources financières parentales conséquentes en Algérie ne suffisent pas à assurer un train de vie équivalent en France. Enchaînant plusieurs petits boulots de caissière dans une station-service, de serveuse et de vacataire, elle débute un DEA dans une école de commerce l'année suivante. Néanmoins et après quatre années en France, Nour rentre à Alger où elle garde ses réseaux de sociabilités amicales — amies avec lesquelles elle fait la fête et part en vacances dans le reste de l'Algérie — qui constituent également des intermédiaires efficaces pour l'obtention d'emplois. Forte de son capital scolaire acquis dans une école française, elle trouve rapidement un poste dans un cabinet de conseil puis enseigne dans un établissement du supérieur et travaille comme indépendante pour la Banque d'Algérie. Outre l'accès à des postes hiérarchiquement valorisés, la migration de retour est un moyen de maintenir un niveau de vie élevé en comparaison de celui qu'elle peut avoir en France.

Le privilège au retour s'explique par un avantage lié à l'autochtonie y compris pour les élites internationalisées, mais d'abord nationales, c'est-à-dire définies comme telles à partir de critères dont la valeur sociale est éprouvée dans un espace national. C'est d'abord dans leur pays d'origine qu'elles sont inscrites de longue date dans des réseaux d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance susceptibles d'être rentables professionnellement (Wagner, 2010). Lors de leurs études en France, il va de soi pour Nour comme pour Yasmine que les vacances universitaires sont passées au pays. Les périodes « à distance » de l'espace local sont définies comme une bonne pratique et comme un critère légitime d'appartenance qui vient confirmer, au moment du retour, les positions sociales des membres du groupe, mais cet exit reste partiel (Andreotti *et al.*, 2016). Parce qu'elles peuvent s'étirer sur plusieurs années, ces périodes impliquent néanmoins de « se montrer » d'une part pour répondre aux injonctions familiales à la fidélité au groupe d'origine (Grysole, 2020) et, d'autre part, pour accumuler et entretenir les ressources sociales plus éloignées, mais utiles au moment du retour au pays.

### **Projets migratoires au masculin et ajustements au féminin**

Les années passées en France introduisent des formes de perturbation qui témoignent des difficultés des enquêtées à reprendre tel quel un héritage écrit au masculin, par les hommes de leur entourage. Le succès de la mobilité de retour repose en effet sur un certain alignement des sphères personnelles, professionnelle et politique.

La conjugalité peut entamer le projet initial de retour dans le pays d'origine et conduire à une installation durable en France. Au cours de ses études, Yasmine rencontre son conjoint, lui aussi Marocain. Plus âgé qu'elle de quelques années, il la précède dans une voie universitaire qu'elle emprunte à son tour. Également familière du monde de la recherche par sa famille, elle entame un doctorat tandis que son conjoint, sur le point de terminer sa thèse, décide de se lancer dans une série de candidatures pour l'obtention d'un poste d'enseignant-chercheur en France. Pour Yasmine, la mise en couple conduit alors à une forme de sédentarisation.

L'avantage en termes de mobilité internationale des filles par rapport à la génération de leurs mères ne doit donc pas faire oublier combien le processus de décision migratoire est défavorable aux femmes. Comme la mère de Yasmine avait suivi son père dans sa réinstallation au Maroc, le retour de la fille est contrarié par la carrière professionnelle de son conjoint. La réduction des conflits de loyauté entre liens aux ascendant-es et lien conjugal peut passer par une mise en couple avec un conjoint qui partage avec elle une origine sociale, mais également une origine nationale (Bastos, 2005). Ce faisant, les enquêtées ont plus de chance de rendre compréhensible leur installation durable en France et de faciliter les retours réguliers dans le pays d'origine où les deux membres du couple continuent d'entretenir des relations affectives et matérielles. Plus prosaïquement, en procédant ainsi, elles n'abandonnent pas définitivement le projet d'un retour, mais celui-ci est conditionné au lien conjugal.

Alors que Yasmine est restée en France pour soutenir les projets professionnels de son conjoint, celui-ci rencontre des difficultés d'insertion professionnelle importantes. À la suite de plusieurs années de chômage pour son conjoint et alors que Yasmine est recrutée comme chercheuse dans un institut de recherche français, le couple et leur fille retournent au Maroc. Contrairement aux couples hétérosexuels expatriés à Abu Dhabi et enquêtés par Claire Cosquer (2020), la décision de mobilité conjugale repose sur l'avantage comparatif dont Yasmine dispose par rapport à son conjoint : elle a des opportunités en France et au Maroc quand lui ne trouve à s'employer qu'au Maroc. La migration de retour effectuée n'en reste pas moins un compromis professionnel en faveur de son conjoint et la contrainte conjugale à la mobilité apparaît d'autant plus clairement lorsque la situation conjugale de Yasmine se dégrade. En instance de séparation d'avec son conjoint, Yasmine ne peut plus, légalement, quitter le territoire national marocain avec sa fille sans l'accord de son conjoint qui le lui refuse à chaque fois qu'elle souhaite organiser un voyage à l'étranger. Dans le code de la famille marocain, cette formalité vaut pour les deux parents de l'enfant, mais dans les faits l'autorisation de Yasmine n'est pas demandée au père de sa fille lorsqu'ils quittent ensemble le territoire national. Pendant cette période, chaque déplacement organisé pour elle et sa fille est soumis au bon vouloir de son ex-conjoint qui n'hésite pas à changer d'avis l'obligeant sans cesse à annuler ses initiatives. Si Yasmine peut poursuivre ses déplacements à l'étranger à une échelle individuelle, dans son rôle de mère les difficultés liées au passage des frontières sont accentuées. Une quinzaine d'années après son retour, lorsque sa fille entame à son tour des études supérieures en France et parce que son nouveau conjoint réside également dans l'hexagone, Yasmine s'y réinstalle.

On retrouve un des résultats déjà établis dans la littérature : dans les migrations qualifiées également, il existe une hétéronormativité migratoire et professionnelle (Yeoh et Khoo, 1998). Celle-ci persiste, y compris dans des situations de stricte homogamie professionnelle dans lesquelles les carrières professionnelles des femmes sont équivalentes, voire supérieures à celles de leurs conjoints (Marry, 2014). Le couple formé en migration comme la maternité s'accompagnent d'un haut degré de contraintes pour les femmes au point que la mobilité et l'immobilité de Yasmine lui sont dictées de l'extérieur pendant de nombreuses années. Dans cette perspective, l'encadrement familial de la migration constitue un avantage important au franchissement des frontières des femmes, mais il n'est pas dénué d'ambivalence.

Au moment où Nour et Yasmine effectuent leur mobilité, le contexte politique et en particulier la situation légale et sociale des femmes en Algérie et au Maroc ont également des effets sur la structure des opportunités perçues en migration. Dans les deux pays, la priorité à la revendication de l'indépendance laisse longtemps dans l'ombre les préoccupations d'émancipation féminine. Au Maroc, le pouvoir est assuré par le roi Hassan II entre 1961 et 1999. Son règne est caractérisé par une répression forte à l'égard des mouvements et partisanes de gauche (Perrault, 1992). En matière d'égalité, l'État marocain encourage l'éducation et l'activité féminines tout en maintenant, dans le droit, une hiérarchie stricte entre les sexes. Ce n'est qu'à partir des années 1980 qu'un féminisme réformiste voit le jour pour défendre les droits et libertés des femmes en matière de religion, d'emploi et au sein de la famille (Naciri, 2014). En Algérie, la politique du Front de libération nationale (FLN) qui accède au pouvoir à l'indépendance est marquée par la diminution progressive et importante des droits des femmes qui avaient pourtant mis de côté leurs revendications au profit de la lutte contre la puissance coloniale (Knauss, 1987). En dépit du développement important des services publics algériens dont bénéficient les femmes, en particulier en matière d'éducation, l'instauration du Code de la famille en 1984 qui repose sur la loi de la sharia réduit leur statut légal à celui de citoyennes de seconde classe et affecte considérablement leurs libertés (Lalami, 2012). L'ascension des mouvements islamistes dont la victoire du Front islamique du salut (FIS) aux premières élections législatives du pays en 1991 aggrave encore la situation des femmes. Les élections sont annulées en 1992 par le FLN donnant lieu à un conflit armé opposant les forces gouvernementales et l'armée islamique du salut ainsi que leurs alliés respectifs. Dans cette guerre, les femmes sont particulièrement visées et de toute part que ce soit par la propagande partisane qui dissuade les femmes d'occuper l'espace public (et en cela d'avoir un emploi ou des loisirs) ou par des attaques directes (assassinats, enlèvements, viols) (Moghadam, 1994). La décennie noire (1992-2002), aussi qualifiée de « décennie contre les femmes » (Guemar, 2023 : 51), est marquée par une féminisation de l'émigration algérienne notamment vers la France et le Québec (Hachimi-Alaoui, 2001). Le cas de l'Algérie se distingue en cela de celui du Maroc par la violence des attaques contre les femmes.

Nour qui avait entamé une remigration vers l'Algérie repart pour la France au moment de la décennie noire algérienne qui affecte son cadre de vie. Deux événements la conduisent à organiser son départ et à mettre fin à ses projets, notamment professionnels, en Algérie : d'une part, l'assassinat d'intellectuels algériens opposants du FIS et, d'autre part, l'expérience d'une arrestation à un barrage militaire. Alors qu'elle est passagère d'une voiture conduite par un chauffeur, Nour et une amie, parties en week-end, sont interpellées à un barrage de police. L'intervention militaire est musclée : elles sont questionnées et prises à partie pour leurs pratiques (déplacement non accompagné d'hommes, consommation d'alcool et de cigarettes) qui contreviennent aux normes et représentations associées à leur genre. À cette occasion, les difficultés auxquelles se confronte Nour sont de plusieurs ordres. D'abord, outre la crainte des attaques terroristes, caractérisées par leur imprévisibilité et leur brutalité, l'expérience de cette arrestation lui fait désormais craindre également les comportements des forces régulières, ce qui accroît l'incertitude dans la conduite de son quotidien. En particulier, et c'est le second point, cette arrestation remet directement en cause le privilège de mobilité de Nour caractéristique de son style de vie favorisé

ce qui la conduit, à l'instar d'autres Algériennes diplômées (Guemar, 2023), à quitter le pays.

La mise en œuvre précipitée de son départ témoigne de l'absence de difficultés matérielles qui pèse sur elle. Elle dispose du capital économique pour s'acheter un billet d'avion pour Paris, destination dont elle est familière et où elle a des attaches. Pour se loger, elle récupère l'appartement de sa grande sœur. Capital social également, puisqu'avant son départ, elle contacte un ami qui réside à Paris, qui lui offre de la « dépanner » pour quelques mois en l'employant à distance dans son agence de communication et d'édition publicitaire. En réalité, une seule procédure lui prend davantage de temps dans l'organisation de son départ : l'obtention de documents administratifs qui nécessite plusieurs mois. En effet, Nour, née en Algérie de nationalité algérienne, dispose de la possibilité de demander la nationalité française dont elle hérite par son arrière-grand-père paternel<sup>4</sup>. Algérienne jusqu'à ses trente-deux ans, elle effectue alors les démarches auprès de l'ambassade et du consulat pour obtenir la double nationalité, ce qui témoigne du caractère plus définitif de la migration. Lorsque les projections et opportunités sont déstabilisées par le bouleversement du contexte politique, l'émigration définitive assure une stabilisation de la position socioprofessionnelle en même temps qu'elle révèle les ressources sociales et économiques à disposition pour échapper à une détérioration brutale de la conjoncture.

## **Devenir des immigrées ? Conversion des ressources et travail de maintien d'une position favorisée en migration**

S'installer quasi définitivement en France implique une réorientation du projet migratoire initial et introduit une part d'incertitude quant au maintien d'une position privilégiée en contexte transnational. Nour et Yasmine fournissent un travail important et continu pour endiguer les risques d'un déclassement social (de classe, de race et de genre) en France éprouvé par la confrontation entre les espoirs placés dans la migration, les réalités vécues et la comparaison à celles et ceux qui sont rentrés-es.

### **La fonction publique intellectuelle française pour enrayer un déclassement socio-économique**

L'entrée dans la « petite » fonction publique a longtemps constitué — et constitue encore dans une certaine mesure (Cayouette-Remblière, 2015) — une voie d'ascension sociale pour les classes populaires. Par ailleurs, c'est un secteur professionnel particulièrement investi par les descendant-es d'immigré-es, notamment celles et ceux dont les parents sont immigrés d'Algérie, du Maroc et de Tunisie (Baradji *et al.*, 2012 ; Beaud, 2018). Moins documenté est l'accès à la fonction

---

<sup>4</sup> Celui-ci, propriétaire au XIXe siècle d'une ferme dans une Algérie colonisée par la France, souhaite obtenir un fusil ; droit dont ne disposent pas les indigènes, mais uniquement les Français-es ou naturalisé-s. C'est ainsi qu'il accède à la nationalité française au bénéfice du sénatus-consulte du 14 juillet 1865, promulgué par Napoléon III, qui autorise les indigènes (musulman-es qui renoncent au droit islamique, juif-ves et étranger-es) à effectuer une demande de « naturalisation ».

publique pour les immigré-es. Les cas de Yasmine et de Nour conduisent à faire l'hypothèse que la position sociale des immigré-es joue un rôle important dans cet accès, puisqu'il concerne d'abord non pas la « petite fonction publique », mais la fonction publique intellectuelle, accessible sans critère de nationalité. Yasmine et Nour s'engagent en particulier dans la fonction publique de catégorie A qui regroupe des cadres et professions intellectuelles, au statut hiérarchique élevé, et qui exige un niveau de diplôme important.

Pour Yasmine, l'entrée dans la fonction publique se fait dans la continuité des études entreprises dès son arrivée en France. Les postes de chercheur-es n'étant pas soumis à la condition de la nationalité, l'accès à la fonction publique intellectuelle, via une thèse de doctorat, ne met en jeu que des capitaux dont disposent principalement les immigré-es issu-es des classes supérieures de leur pays d'origine, au premier rang desquels le capital culturel rentable sur le marché scolaire français. Yasmine enchaîne ses années d'études, une thèse, un postdoctorat et obtient un poste dans un institut de recherche en France puis au Maroc. Dans le cas de Nour, c'est le capital culturel et le capital social accumulés dans la migration qui concourent à l'entrée dans la fonction publique. Celle-ci ne se « *rêve pas fonctionnaire* » : sa trajectoire scolaire et estudiantine ne visait pas cette voie et elle dit avoir d'abord « trainé » par méconnaissance des possibilités. À la suite d'emplois temporaires, elle s'inscrit aux concours qu'elle obtient l'année suivante. Elle est soutenue dans ses démarches et dans sa préparation aux écrits et aux oraux du concours par ses collègues. Lorsque je la rencontre, elle est fonctionnaire de catégorie A dans un établissement d'enseignement supérieur ce qui lui permet d'enrayer le déclassement social, mais surtout économique que fait peser l'installation durable en France.

À génération équivalente, la comparaison de leurs trajectoires à celles de celles et ceux qui sont rentré-es a une forte incidence sur les gains associés à la migration. Nour perçoit son émigration définitive, ainsi que celle de ses ami-es (en France, aux États-Unis ou au Canada), comme une stabilisation de sa position socioprofessionnelle par rapport à ce qui semble aujourd'hui encore envisageable en Algérie. Elle compare ainsi sa situation à celles des diplômé-es algérien-nes confronté-es à des niveaux de chômage et d'inactivité importants ou encore à l'inertie politique, et ce malgré des contestations fortes qui agitent l'Algérie au moment de l'enquête. De ce point de vue, et parce que son groupe de référence est tout autre, Yasmine entrevoit davantage que Nour un affaiblissement de sa position par les mobilités successivement effectuées. Ainsi, lorsqu'elle revient sur la trajectoire des membres de son groupe d'étudiant-es-ami-es rencontré-es à l'époque de ses études en France, Yasmine explicite les écarts de gains retirés par chacun-e en migration. Je constate combien, si elles ou ils sont nombreux-ses à choisir la France pour y poursuivre leurs études, cela ne représente en réalité qu'une étape intermédiaire dans une carrière migratoire plus complexe. Par exemple, Omar, un ami marocain, rencontré en France, est le fils d'un médecin, ancré dans la grande bourgeoisie marocaine. À travers lui, Yasmine retrouve un univers social familier à distance du Maroc : leurs parents sont amis et fréquentent les mêmes cercles. Ils passent leurs premières années d'enseignement supérieur ensemble. Mais après une licence en France, Omar part aux États-Unis pour y étudier le droit et la finance. Il rentre ensuite pour travailler comme associé dans un grand cabinet d'avocats marocain et vit à l'étranger une bonne partie de l'année.

Par rapport à Omar, les multiples allers-retours de Yasmine affectent négativement sa situation professionnelle et économique. Au moment de son retour au Maroc, effectué sous l'impulsion de son premier conjoint, Yasmine apprend que son diplôme de doctorat, obtenu en France, n'est pas reconnu par les autorités marocaines, ce qui se traduit par une réduction de salaire par rapport à ce qu'elle se disait raisonnablement en droit d'attendre en se comparant aux membres de sa famille et de son entourage à diplôme équivalent. Afin de compenser cette diminution de revenus anticipés, Yasmine s'engage pendant trois ans dans une nouvelle thèse, réalisée cette fois-ci au Maroc. La réinstallation dans le pays d'origine implique donc un ajustement professionnel plus conséquent pour Yasmine afin de retrouver une situation (statut et revenus) atteinte en France et alors même qu'elle détenait une position plus favorable que son ex-conjoint au moment du départ de France. Quinze années plus tard, lorsqu'elle revient en France à la faveur du lien maternel et de la relation avec son second conjoint, Yasmine trouve à nouveau à être recrutée dans la recherche publique française, mais sans parvenir à faire reconnaître son niveau de qualification, son ancienneté et son avancement salarial obtenus au Maroc. Sa précédente migration de retour vers le Maroc a mis un coup d'arrêt à sa carrière professionnelle et elle revient en France avec la même situation que celle détenue au moment où elle quittait le pays pour suivre son ex-conjoint. Lorsqu'elles sont dictées dans leur direction et leur forme par de fortes contraintes relationnelles, les mobilités géographiques complexes ont des chances de ne pas être associées à de meilleures opportunités professionnelles et à une position sociale plus favorable à terme pour l'ensemble des immigré-es (Caron, 2022).

### **Maintien d'une place dans le groupe d'origine et gestion de la minoration dans l'immigration**

La socialisation à l'étranger des membres des élites internationales est en partie contradictoire. S'ils sont fortement encouragés à valoriser les liens vers l'extérieur, il existe pour les parents une hiérarchie implicite des espaces nationaux dans laquelle le pays d'origine doit avoir l'avantage, hiérarchie qui continue d'agir à long terme sur la perception subjective de leur migration par les enquêtées. Parler l'arabe, s'établir durablement au pays sont interprétés comme des signes d'allégeance de la part des membres des élites à leur pays (Dugonjic-Rodwin, 2022). Pour gérer leur absence et négocier une place au sein du groupe d'origine, les enquêtées prennent en charge une part importante de la contrainte domestique et affective de leur maisonnée d'origine. Cette contribution féminine se caractérise notamment par un travail émotionnel et de gestion économique. Cet engagement permet de continuer à se situer dans la hiérarchie sociale du pays d'origine et, ce faisant, d'éviter les risques de la minoration en immigration.

Dans les cas de Yasmine comme de Nour, j'apprends ainsi que les histoires familiales font ou souhaitent être constituées en objet de connaissance à l'extérieur du groupe familial. Yasmine profite de l'enquête pour m'impliquer dans un projet d'entretiens auprès de son père au sujet de son investissement politique :

*« J'avais essayé de voir si je pouvais trouver quelqu'un au Maroc qui pouvait essayer de m'aider à faire ce que tu fais là. Rencontrer mon père, mes tantes, les enregistrer et même filmer parce que moi j'veux qu'il y ait des images aussi qui restent parce que voilà. Bon j'ai pas trouvé grand monde donc là quand j'suis rentrée à Noël, j'me suis acheté une petite caméra et tous les jours j'ai filmé mes tantes et mon père, je les interrogeais. »*

Ce travail symbolique s'accompagne aussi d'un travail organisationnel de long terme autour de la gestion des budgets et du patrimoine familial. Au moment où je rencontre Nour, elle fait plusieurs allers-retours par an en Algérie. Ces voyages sont expressément tournés vers les démarches administratives au sujet du patrimoine familial. La mère de Nour étant âgée et son père décédé, le groupe s'empresse de mettre en place des stratégies de maximisation de la transmission du patrimoine<sup>5</sup>. Quant à Yasmine, à l'occasion de l'une de nos rencontres au cours de laquelle nous évoquons la gestion de nos budgets respectifs, elle m'explique en détail comment elle gère, avec sa mère, les revenus des personnes auprès desquelles ses parents et sa famille élargie délèguent le travail domestique (employée de maison, chauffeur). Ces revenus sont de plusieurs sortes : il peut s'agir de rémunérations directement liées au travail de l'employé-e ou de frais supplémentaires pour la famille de l'employé-e et dont l'octroi est pris en charge par Yasmine et sa mère. Par exemple, Yasmine paye les frais de scolarité du fils de Mansoud, le chauffeur de la maison. À l'été 2021, alors que je suis au Maroc, la femme de Mansoud doit réaliser des examens médicaux onéreux que prend en charge le père de Yasmine. La famille verse également une pension à la fille de Baya, l'ancienne employée de maison, décédée il y a quelques années. Yasmine participe directement au paiement de certains de ces frais qui sont parfois avancés par sa mère. Afin que les versements de revenus et remboursements soient correctement effectués, Yasmine (à partir d'un tableur) et sa mère (à partir d'un cahier) dressent et tiennent ensemble, mais à distance la comptabilité du groupe familial.

La valorisation de l'installation en France passe par un travail d'entretien d'une place dans le pays d'origine, ce qui apparaît comme un moyen d'atténuer les pertes symboliques associées à l'installation quasi définitive en migration. La revendication d'une multipositionnalité par les enquêtées peut ainsi être associée à un travail d'anoblissement d'un destin migratoire en partie subi et qui expose à un déclassement symbolique. Être « ici » et « là-bas » à la fois est un moyen pour les enquêtées de tenir à distance les représentations stigmatisées de l'immigré-e associé-e à des positions subalternes (Spire, 1999) et d'atténuer l'expérience de minoration raciale vécue de façon paradoxale par des classes supérieures qui se pensent comme internationales. La migration de longue durée constitue ainsi un contexte favorable à l'exposition à des formes de racisme, vécues de manière directe dans des interactions ou de façon diffuse. Pour Nour, celles-ci se manifestent par exemple dès qu'elle s'établit définitivement en France. Si avant de passer les concours de la fonction publique, elle occupe un emploi obtenu par le biais de relations personnelles, cette situation était depuis le départ vouée à être temporaire et elle se retrouve rapidement au chômage et en proie à des difficultés pour stabiliser sa position professionnelle. Pour en sortir, elle réalise un bilan de compétences afin de l'aider à s'orienter. Il n'aboutit sur aucune perspective professionnelle, mais Nour se souvient qu'au cours de son entretien, le formateur, gêné, lui conseille de changer de prénom afin d'accroître ses chances de trouver un emploi :

*« Un bilan de compétences ça prend du temps, c'est un mois, un truc comme ça. Il m'a dit : "Faut que je vous dise un truc. Vous avez un bon profil, machin. Ça peut marcher.*

<sup>5</sup> Je n'ai pas de détails sur les arrangements. La participation active de Nour à leur mise en place ne dit donc rien de ce qu'il lui reviendra in fine.

*Je sais pas comment vous dire ça, mais il faut que je vous le dise". Et il me dit : "Bon le nom ça va, ça passe". Alors il a pris toutes les précautions oratoires pour me dire : "Vous savez c'est pas moi, c'est le marché", blabla, blabla, vraiment c'était un monsieur très bien par ailleurs. Mais il m'a dit : "Mais il faut, je me dois de vous le dire, tant pis, peu importe". Donc il s'est jeté à l'eau, il me dit : "Le nom, ça va, ça passe. Vous aussi vous passez". Putain [rires], t'entends ça, t'as envie de... "Vous aussi vous passez". Moi aussi je passe ! Ça va, j'ai pas les cheveux frisés et genre machin. "Vous passez ! Vous aussi, vous passez. Mais... mais..." Attends, donc je savais bien où il voulait en venir. "Mais le prénom sur... le prénom sur le CV, nttt. Je sais pas, est-ce que quelque chose comme Ro..." " Je te jure, texto, je m'en souviendrai toute ma vie : "Rosa par exemple, je sais pas... Je sais pas, mais juste sur le CV quoi". Tu vois ? Je lui dis non, non, c'est pas possible, ntt, ntt. Il m'a dit : "Bon je savais bien que vous alliez refuser [rires], mais il fallait que je vous le dise". »*

Le statut social privilégié ne protège pas d'une stigmatisation ce que Nour expérimente dès la première manifestation d'une fragilité professionnelle en France. Par anticipation, le conseiller que Nour rencontre la prépare aux discriminations raciales qu'elle est, selon lui, susceptible de rencontrer dans sa recherche d'emploi en dépit d'une nationalité française et de caractéristiques phénotypiques qui ne la discréditent pas explicitement (Goffman, 1975). Ce souvenir la marque d'autant plus qu'elle s'estimait, en raison de sa position de classe et de son niveau de diplôme, prompte à être protégée du racisme (Blassel, 2021).

## Conclusion

À partir de cette étude de cas, trois conclusions peuvent être établies sur la notion de « privilège migratoire » afin, notamment, d'en contrôler l'usage. Le privilège migratoire doit être étudié, conjointement, comme un rapport idéal et matériel, c'est-à-dire que les ressources disponibles et leur mobilisation dans une configuration donnée structurent l'espace des actions possibles, mais également le système de représentations. Autrement dit, l'étude du travail collectif du privilège doit être combinée à l'étude de son effacement comme tel et de sa naturalisation. Appliquée au cas de l'immigration en France de femmes issues de classes supérieures marocaines et algériennes, cette analyse montre que le privilège migratoire remplit une fonction : il est mobilisé subjectivement pour rétablir des frontières morales et symboliques et ainsi affirmer une position de classe dominante afin de résister à l'assignation à des positions de classe et de race minoritaires et stigmatisantes dans le contexte français.

La deuxième conclusion amène à insister sur le fait que le privilège migratoire n'est ni constitué, ni mobilisé, ni effectif à une échelle individuelle. Il est l'objet d'un travail collectif important et de longue durée pour advenir et se perpétuer. Parmi les relations sociales décisives dans la constitution et l'entretien du privilège migratoire, cet article a essayé de se concentrer sur le rôle actif joué par le groupe familial. Il montre que si les liens familiaux sont un support important du privilège migratoire, ils peuvent à long terme le contraindre et l'affaiblir. Dans cette perspective, l'attention portée à la pluralité des rapports sociaux permet de souligner que les arrangements familiaux établis en situation transnationale sont défavorables aux femmes même particulièrement dotées en capitaux économiques et culturels.

Enfin, et c'est le troisième point de cette conclusion, l'analyse du privilège migratoire doit se faire dans la durée. Celui-ci nécessite en effet pour se perpétuer des ajustements importants. Pour les saisir, les recherches en sciences sociales doivent être attentives autant aux ressorts et incidences sur la position sociale de la mobilité que de l'immobilité géographique. Le privilège migratoire ne s'exerce pas non plus de manière anhistorique : les rapports sociaux favorables sont produits dans un contexte économique, politique et social dont les enquêtes doivent restituer l'enchaînement pour identifier leurs effets variables. À ce titre, la continuation de la domination de genre par la réalisation d'un travail émotionnel et de gestion effectué à distance apparaît comme un moyen efficace d'être multisitué et de tenir à distance les figures repoussoirs de l'immigration.

## Références bibliographiques

**Amit Vered** (2007) *Going first class? New approaches to privileged travel and movement*, New York, Berghahn Books.

**Andreotti Alberta, Moreno Fuentes Francisco Javier, Le Galès Patrick et Mennesson Isabelle** (2016) *Un monde à la carte : villes et mobilités des cadres supérieurs européens*, Paris, Presses universitaires de France.

**Authier Jean-Yves, Belton Chevallier Leslie et Cacciari Joseph** (2022) Éditorial. Pour une étude des socialisations aux et par les mobilités dans l'espace, *Espaces et sociétés*, 184-185 (1-2), pp. 9-16.

**Baradji Eva, Idmacheche Salah et Schreiber Amandine** (2012) *Les descendants d'immigrés dans la fonction publique*, Insee Références, [en ligne]. URL : [https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/1374018/IMMFRA12\\_f\\_D4\\_fp.pdf](https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/1374018/IMMFRA12_f_D4_fp.pdf)

**Bastos Susana Pereira** (2005) Indian Transnationalisms in colonial and postcolonial Mozambique, *Vienna Journal of African Studies*, 8, pp. 277-306.

**Beaud Stéphane** (2018) *La France des Belhoumi : portraits de famille (1977-2017)*, Paris, La Découverte.

**Benson Michaela and O'Reilly Karen** (2009) Migration and the Search for a Better Way of Life: A Critical Exploration of Lifestyle Migration, *The Sociological Review*, 57 (4), pp. 608-625.

**Bidet Jennifer** (2021) *Vacances au bled : la double présence des enfants d'immigrés*, Paris, Raisons d'agir.

**Bidet Jennifer** (2018) Déplacements : Migrations et mobilités sociales en contexte transnational, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 225 (5), pp. 67-82.

**Blassel Romane** (2021) *(Dé)Construire la race : Socialisation et conscientisation des rapports sociaux chez les diplômé-e-s du supérieur*, Thèse de doctorat en sociologie, Nice, Université Côte d'Azur.

**Bourdieu Pierre** (1980) Le capital social, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 31 (1), pp. 2-3.

**Bourdieu Pierre et Sayad Abdelmalek** (1977) *Le déracinement : la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Les Éditions de Minuit.

**Burawoy Michael** (1998) The Extended Case Method, *Sociological Theory*, 16 (1), pp. 4-33.

- Caron Louise** (2022) Des parcours migratoires aux positions économiques : ce que les migrations complexes changent à l'insertion des immigrés, *Revue française de sociologie*, 63 (1), pp. 113-148.
- Cayouette-Remblière Joanie** (2015) De l'hétérogénéité des classes populaires (et de ce que l'on peut en faire), *Sociologie*, 6 (4), pp. 377-400.
- Chariet Mounira** (2014) L'insécurité linguistique en Algérie : les imprévus d'une politique des langues dans l'enseignement, *Éla. Études de linguistique appliquée*, 3 (175), pp. 317-329.
- Cosquer Claire** (2020) Une cage dorée ? Expériences genrées du privilège migratoire dans l'« expatriation », *Sociologie*, 11 (3), pp. 223-242.
- Croucher Sheila** (2012) Privileged Mobility in an Age of Globality, *Societies*, 2 (1), pp. 1-13.
- Darmon Muriel** (2006) *La socialisation*, Paris, Armand Colin.
- Debonneville Julien** (2019) Mobilités, altérités et imaginaires migratoires : regards croisés sur les migrations des travailleuses domestiques philippines, *Civilisations*, 68, pp. 163-182.
- Dugonjic-Rodwin Leonora** (2022) Becoming "international": Transgressing national identity as a ritual for class identification, *Ethnography*, 25 (2).
- Geisser Vincent** (Dir.) (2013) *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs : Trajectoires sociales et itinéraires migratoires*, Paris, CNRS Éditions.
- Goffman Erving** (1975) *Stigmata les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- Granovetter Mark S.** (1973) The Strength of Weak Ties, *American Journal of Sociology*, 78 (6), pp. 1360-1380.
- Gros Julien** (2017) Quantifier en ethnographe. Sur les enjeux d'une émancipation de la représentativité statistique, *Genèses*, 3 (108), pp. 129-147.
- Grysole Amélie** (2020) Fabriquer des enfants redevables. Pluriparentalité transnationale entre les États-Unis et le Sénégal, *Revue des politiques sociales et familiales*, 134 (1), pp. 11-24.
- Guemar Latefa Narriman** (2023) *Algerian Women and Diasporic Experience: From the Black Decade to the HIRAK*, Exeter, University of Exeter Press.
- Hachimi-Alaoui Myriam** (2001) « Exilés » ou « immigrés » ? Regards croisés sur les Algériens en France et au Québec, *Confluences Méditerranée*, 4 (39), pp. 107-117.
- Hamidi Camille** (2012) De quoi un cas est-il le cas ? : Penser les cas limites, *Politix*, 4 (100), pp. 85-98.
- Karady Victor** (2002) La migration internationale d'étudiants en Europe, 1890-1940, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 5 (145), pp. 47-60.
- Knauss Peter R.** (1987) *The Persistence of Patriarchy: Class, Gender, and Ideology in Twentieth Century Algeria*, New York, Praeger.
- Lahire Bernard** (2019) *Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants*, Paris, Éditions du Seuil.

**Lalami Feriel** (2012) *Les Algériennes contre le code de la famille : la lutte pour l'égalité*, Paris, Les Presses Sciences Po.

**Le Bigot Brenda** (2021) Des « migrations privilégiées » ? Au carrefour des catégories de la mobilité internationale », *De facto*, 27, [en ligne]. URL : <https://www.icmigrations.cnrs.fr/2021/07/09/defacto-027-03/>

**Le Renard Amélie** (2019) *Le privilège occidental : travail, intimité et hiérarchies postcoloniales à Dubaï*, Paris, Les Presses de Sciences Po.

**Lundström Catrin** (2014) *White migrations: gender, whiteness, and privilege in transnational migration*, New York, Palgrave Macmillan.

**Marry Catherine** (2014) Inégalités dans le couple et sentiment d'injustice. Les paradoxes de l'égalité contemporaine, in François Dubet Dir., *Inégalités et justice sociale*, Paris, La Découverte, pp. 198-214.

**Martiniello Marco et Rea Andrea** (2011) Des flux migratoires aux carrières migratoires, *SociologieS*, [en ligne]. DOI : <https://doi.org/10.4000/sociologies.3694>

**Massey Douglas S.** (1999) Why Does Immigration Occur? A Theoretical Synthesis, in Charles Hirschman, Philip Kasinitz and Josh DeWind Eds., *The Handbook of International Migration*, New York, Russell Sage Editions, pp. 34-52.

**Moghadam Valentine** (1994) *Gender and National Identity: Women and Politics in Muslim Societies*, London, Zed Books.

**Naciri Rabéa** (2014) Le mouvement des femmes au Maroc, *Nouvelles Questions Féministes*, 33 (2), pp. 43-64.

**Passeron Jean-Claude** (1995) L'espace mental de l'enquête (I), *Enquête*, 1, pp. 13-42.

**Passeron Jean-Claude et Revel Jacques** (Dirs.) (2005) *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.

**Pease Bob** (2010) *Undoing privilege: unearned advantage in a divided world*, London, Zed Books.

**Perrault Gilles** (1992) *Notre ami, le roi*, Paris, Gallimard.

**Pinçon Michel et Pinçon-Charlot Monique** (2007) *Les ghettos du Gotha : comment la bourgeoisie défend ses espaces*, Paris, Seuil.

**Rivière Clément** (2017) La fabrique des dispositions urbaines. Propriétés sociales des parents et socialisation urbaine des enfants, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1-2 (216-217), pp. 64-79.

**Sayad Abdelmalek** (1999) *La double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil.

**Sayad Abdelmalek** (1977) Les trois « âges » de l'émigration algérienne en France, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 15 (1), pp. 59-79.

**Spire Alexis** (1999) De l'étranger à l'immigré. La magie sociale d'une catégorie statistique, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 129, pp. 50-56.

**Stora Benjamin** (2011) *Histoire de la guerre d'Algérie : 1954-1962*, Paris, La Découverte.

**Stora Benjamin** (2005) La dissimulation des origines, in Benjamin Stora, *La gangrène et l'oubli*, Paris, La Découverte, pp. 119-137.

**Wagner Anne-Catherine** (2010) Le jeu de la mobilité et de l'autochtonie au sein des classes supérieures, *Regards sociologiques*, 40, pp. 89-98.

**Wagner Anne-Catherine** (2007) La place du voyage dans la formation des élites, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 5 (170), pp. 58-65.

**Wagner Anne-Catherine** (1998) Le manager international : un modèle mythique ?, in Anne-Catherine Wagner, *Les nouvelles élites de la mondialisation*, Presses universitaires de France, pp. 131-147.

**Weber Florence** (1995) L'ethnographie armée par les statistiques, *Enquête*, 1, pp. 153-165.

**Yeoh Brenda S.A. and Khoo Louisa-May** (1998) Home, Work and Community: Skilled International Migration and Expatriate Women in Singapore, *International Migration*, 36 (2), pp. 159-186.

**Sofia Aouani**

**Fragilité et réversibilité du privilège migratoire.  
Le cas de femmes des classes supérieures algériennes  
et marocaines installées en France**

À partir d'une étude de cas contextualisée, cet article interroge le pouvoir heuristique de la notion de privilège migratoire. Pour cela, il compare les conditions de constitution et de maintien d'un avantage migratoire de deux femmes, issues des élites et originaires d'anciens pays colonisés. À travers une analyse qui tient compte des caractéristiques individuelles, de la structure des opportunités et des contraintes, ainsi que des réseaux de relations dans une perspective diachronique, l'article souligne la fragilité et la réversibilité du privilège migratoire. Il encourage à penser le concept de privilège migratoire comme un rapport idéal et matériel, de façon relationnelle et dans la durée afin de réintégrer l'analyse des migrations à une sociologie de la stratification sociale attentive aux rapports sociaux de classe, de genre et de race.

**Fragility and Reversibility of Migratory Privilege.  
The Case of Algerian and Moroccan Upper-class Women  
Living in France**

Based on a contextualized case study, this article questions the heuristic power of the notion of migratory privilege. To this end, it compares the conditions under which two elite women from former colonized countries build up and maintain a migratory advantage. Through an analysis that considers individual characteristics, the structure of opportunities and constraints, and networks of relationships in a diachronic perspective, the article highlights the fragility and reversibility of migratory privilege. It encourages us to think of the concept of migratory privilege as both ideal and material, in a relational way and over time, in order to reintegrate the analysis of migration into a sociology of social stratification that pays attention to social relations of class, gender, and race.

**Fragilidad y reversibilidad del privilegio migratorio.  
El caso de las mujeres argelinas y marroquíes de clase  
alta que viven en Francia**

A partir de un estudio de caso contextualizado, este artículo examina el poder heurístico de la noción de privilegio migratorio. Para ello, compara las condiciones en las que dos mujeres de élite procedentes de antiguos países colonizados construyen y mantienen una ventaja migratoria. Mediante un análisis que tiene en cuenta las características individuales, la estructura de oportunidades y limitaciones, y las redes de relaciones desde una perspectiva diacrónica, el artículo pone de relieve la fragilidad y reversibilidad del privilegio migratorio. Nos incita a pensar el concepto de privilegio migratorio como una relación ideal y material, en términos relacionales y a lo largo del tiempo, para reintegrar el análisis de las migraciones en una sociología de la estratificación social atenta a las relaciones sociales de clase, género y raza.